

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 29 octobre 1985

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE ET AUTRES LOIS CONNEXES

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 28 octobre, de la motion de M^{me} McDougall: Que le projet de loi C-80, tendant à modifier la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur l'accise et d'autres lois en conséquence, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif.

M. Patrick Crofton (Esquimalt-Saanich): Monsieur le Président, je suis très heureux d'intervenir dans le débat sur le projet de loi C-80, tendant à modifier la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur l'accise et d'autres lois en conséquence. Il importe, au départ, de considérer ce projet de loi sous l'angle primordial de notre dette nationale, aux proportions épouvantables, que l'ancien gouvernement nous a malheureusement laissée en héritage. On ne saurait trop insister sur l'ampleur et la gravité du legs libéral. Outre cette dette, nous avons hérité d'une gestion financière absolument indisciplinée. Le problème vient du fait que les gouvernements libéraux qui se sont succédés ont permis au déficit d'atteindre des proportions démesurées en dépit de la conjoncture économique. Des dépassements de 30 à 40 p. 100 des dépenses étaient courants et témoignaient de leur incompétence et de leur indifférence en matière financière. Voilà ce qu'on a réservé aux Canadiens au fil des ans, au point d'hypothéquer la génération actuelle et les suivantes. Monsieur le Président, nous avons été élus pour régler la situation, et c'est ce que nous allons faire.

Je ne vous ennuierais pas avec des statistiques. Pour l'avoir suffisamment entendu, la Chambre sait ce que ce lamentable héritage va nous coûter, à nous et aux générations futures. Nous savons à combien s'élève, pour chaque homme, femme et enfant, la dette que représentent les dépenses d'autrefois. Nous savons que les intérêts sur la dette accumulée dépassent à eux seuls le budget global d'il y a à peine quelques années.

Je vais donc parler de solutions à ce problème. Nous devons maîtriser notre dette nationale exactement comme nous nous y prendrions pour réduire une dette personnelle. Il convient, pour ce faire, d'augmenter nos recettes, de réduire nos dépenses ou de faire l'un et l'autre. Dans l'exposé budgétaire du mois de mai, nous proposons justement de combiner ces deux méthodes, c'est-à-dire, d'une part augmenter les recettes de l'État en modifiant des dispositions fiscales et, d'autre part,

réduire les dépenses fédérales. Fait à signaler, les mesures en vue d'accroître les recettes ne comptent cette année que pour 20 p. 100 de notre effort pour réduire le déficit. Le projet de loi C-80 ne forme qu'un volet de la formule globale adoptée par le gouvernement en vue d'arrêter l'hémorragie financière, comme il s'y emploie depuis septembre 1984.

Les députés de l'opposition nous ont chanté le respect du Canadien moyen à la moindre occasion. Ils voudraient faire croire, à vous et à d'autres, monsieur le Président, qu'ils sont les seuls à parler pour lui. La réalité, c'est que ce sont justement ces Canadiens moyens, des électeurs responsables qui ont crié «assez», il n'y a guère plus d'un an. Par centaines de milliers, ils ont voté contre un gouvernement libéral fatigué et incompétent, rejeté leurs alliés du NPD et élu un gouvernement progressiste conservateur qui s'engageait à accroître les recettes, à limiter les dépenses, à réduire le déficit et à créer des emplois. C'est exactement ce que nous faisons, monsieur le Président. Nous respectons nos engagements électoraux à cet égard comme dans beaucoup d'autres domaines importants.

Il est facile de dépenser, monsieur le Président. Nos prédécesseurs ont démontré à tout le Canada avec quel brio ils savaient le faire. Oubliez les contrôles, pensez à un programme de dépenses et nous vous donnerons l'argent. Inutile de se soucier de la responsabilité ou de la prudence, il y a encore de l'argent là où l'on a pris celui-ci. Leurs collègues du NPD gloussaient d'aise. Nous avons été témoins de dépenses effrénées pendant une décennie, l'un encourageant l'autre de son zèle à dépenser.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Épouvantable.

M. Crofton: Pendant des années, le vérificateur général a dénoncé le manque de responsabilité financière. Le catastrophique CIRS est l'un des derniers d'une série de folies libérales. Deux milliards? Trois milliards? Cinq milliards? L'hémorragie provoquée par le grand plan des libéraux n'est pas encore complètement arrêtée. Les Canadiens ont donc dit «assez».

Prélever des recettes n'a rien d'agréable et ce n'est pas populaire, mais c'est essentiel à l'avenir économique du Canada. La majorité des gens appuient les initiatives du budget de mai. La réaction a été parfaitement claire à ce sujet. En fait, il y a même eu de fortes critiques parce que le changement de direction n'était pas assez prononcé et que la réduction du déficit était trop timide. L'an dernier à cette époque, nous commencions à voir les premiers signes de la fin de la récession. L'économie était encore fragile. Il fallait donc un équilibre responsable entre les dépenses nécessaires aux programmes sociaux essentiels ainsi qu'à la stimulation de l'emploi, d'une part, et les économies dans les activités gouvernementales, d'autre part. L'exposé économique de novembre et le budget de mai respectaient cet équilibre.